



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 23 - Marché hebdomadaire quartier Rivotte - Modification des modalités de perception de la redevance d'occupation du domaine public

Marché hebdomadaire quartier Rivotte
Modification des modalités de perception de la redevance
d'occupation du domaine public

Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON

	Date	Avis
Commission n° 6	05/06/2018	Favorable unanime

Par délibération du Conseil Municipal du 9 avril 2018, était autorisée la création d'un marché de plein air sur le quartier Rivotte.

Le marché se déroule dans les conditions suivantes :

- Tous les dimanches de 7 h à 13 h,
- Lieu d'implantation : une partie du parking Gaulard,
- Nombre de stands prévisionnel : entre 10 et 15,
- Accueil exclusif des métiers de bouche et d'un fleuriste,
- Lancement le 29 avril 2018.

La redevance d'occupation du domaine public exigible auprès de chaque producteur ou commerçant se réfère à la délibération tarifaire annuelle. Elle sera perçue trimestriellement en début de période au moyen de titres de recettes émis par la Direction Sécurité et Tranquillité Publique auprès des producteurs et commerçants présents sur le marché de Rivotte, et non pas auprès de la société «services Marchés» comme indiqué dans la délibération du 9 avril 2018.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'autoriser la modification des modalités de perception de la redevance d'occupation du domaine public par le biais de titres de recettes émis par le service Sécurité et Tranquillité Publique pour le marché Rivotte.

Pour extrait conforme,
 Pour le Maire,
 La Première Adjointe,


 Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0